



L'essentiel 2018

Les résultats financiers 2018 du Secours populaire français

« Une générosité sans faille »



Mario Papi
Trésorier
national du SPF

Que retenir des comptes 2018 ?

Au cours d'une année 2018

marquée par l'accroissement du nombre de personnes et de familles s'adressant au Secours populaire français pour obtenir un soutien et un accompagnement sous différentes formes (aide alimentaire, vestimentaire, suivi sur le plan de la santé, de l'accès aux droits, au logement, à l'alphabétisation, au soutien scolaire, à la culture, au sport et aux loisirs, notre association généraliste a toujours répondu présente.

Cette capacité d'agir en France et dans le monde, elle la doit aux 80 000 animateurs, collecteurs, bénévoles qui consacrent leur temps pour que se concrétise chaque jour la devise qui nous unit : « Tout ce qui est humain est nôtre ».

Il convient de souligner qu'au bilan 2018 la valorisation du bénévolat et des dons matériels a connu une croissance notable. Ce bilan met une nouvelle fois en valeur l'ampleur de la contribution des bénévoles aux moyens dont ils disposent pour agir partout où souffrent

des enfants, des femmes et des hommes. Sachez que ce bilan financier que vous découvrez a été certifié sans réserve par le commissaire aux comptes et adopté par l'ensemble du SPF lors de son assemblée générale les 21 et 22 juin 2019.

Quel est votre message en direction des donateurs ?

Cette capacité d'action de notre association est également due à la générosité et à la fidélité de ses donateurs sans lesquels rien ne serait possible : donateurs individuels, partenaires publics et privés qui, à nos côtés, rendent possibles nos initiatives en France et dans le monde.

Grâce à notre réseau solidaire qui s'élargit de jour en jour, nous disposons de moyens pour faire appel à la générosité du public dans le but d'intervenir le plus efficacement possible auprès de celles et ceux qui, en France et dans le monde, sont victimes de catastrophes climatiques, de conflits armés, de la faim, de la misère et des injustices. En France, nous avons été aux côtés des sinistrés des inondations de l'Île-de-France, comme dans l'Aude ou le Var, puis lors de la vague de froid dans les Pays de la Loire et dans le Grand Est auprès des sans-abris et des réfugiés. Nous avons aussi aidé les familles victimes des effondrements d'immeubles de

la rue d'Aubagne, à Marseille. A l'international, le SPF a mené 241 programmes d'urgence et de développement notamment au Népal, au Bénin et à Gaza. Nous sommes également intervenus pour l'urgence en Indonésie suite à des séismes et des tsunamis ainsi que pour combattre la famine au Yémen et au Mali. La générosité et la fidélité de nos donateurs sont particulièrement louables dans le contexte difficile qui a été celui de l'année 2018. En effet le Secours populaire français n'a pas été affecté sur le plan de la générosité du public et a pu mettre en œuvre l'ensemble de ses projets. C'est la raison pour laquelle nous remercions chaleureusement tous nos donateurs et nous nous engageons, plus que jamais, à entretenir avec eux, régulièrement et de façon transparente, ce lien très fort qui nous unit. Association adhérente au Comité de la Charte du Don en Confiance, le Secours populaire français cultivera ainsi toujours mieux la confiance de celles et ceux qui le soutiennent.

Pour 2019, quels sont les principaux objectifs du SPF ?

Nous souhaitons pour 2019 mettre encore plus les enfants et le mouvement copains du Monde au cœur de nos activités. Tout d'abord en développant les villages copains du Monde et en impliquant les enfants et les jeunes dans nos actions de solidarité. En cette année du

30^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant nous prévoyons de grandes manifestations nationales et locales. Il faut aussi tout faire pour réussir notre prochain congrès à Perpignan en novembre. Ayant pour thème « Pour une solidarité grande comme le monde, universelle, planétaire, aujourd'hui et demain » il rassemblera de nombreux partenaires étrangers et les délégués du SPF. Ensemble, ils verront comment encourager toutes les actions citoyennes de solidarité, d'entraide et ainsi faire rempart contre le racisme et la haine.

Enfin, face à tout ce qui fait obstacle à nos traditions d'hospitalité et au nom de notre principe d'accueil inconditionnel des femmes, des hommes, des enfants qui, fuyant les guerres, les violences et la misère arrivent sur le sol de France, nous continuerons notre accueil et notre accompagnement. Pour parvenir à atteindre tous ces objectifs et à accomplir toutes ces missions ici-et-là bas, nous savons pouvoir compter sur votre générosité et votre fidélité. Et cela quel que soit le montant de votre don. Cette année encore je vous exprime, au nom de tous les collecteurs-animateurs-bénévoles qui agissent chaque jour sur le terrain, ma gratitude et mon grand respect.

Donner en confiance

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 90 associations et fondations, membres agréés. Le comité a pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions contribue à donner annuellement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçue par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire français a été renouvelé en 2015.



Des ressources variées



© Arif Ariadi

Le modèle socio-économique du SPF

L'analyse des comptes du Secours populaire montre l'importance de son réseau associatif ainsi que des ressources financières et matérielles.

Le Secours populaire français met en œuvre ses actions de solidarité dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, l'association se distingue par son caractère décentralisé, s'appuyant sur le bénévolat, les initiatives populaires et les dons matériels pour développer ses actions. En France, elle peut compter sur son vaste réseau de comités, de fédérations, de lieux d'accueil, de solidarité et relais santé.

En 2018, les contributions volontaires en nature représentent 73% du total des ressources dont 30% au titre du bénévolat

Ailleurs dans le monde, le Secours populaire s'appuie sur ses partenaires associatifs pour agir dans 68 pays et 3 territoires d'Outre-Mer. La mise en mouvement et le développement de ce réseau font partie de ses missions.

La générosité du public est un gage d'indépendance permettant au Secours populaire d'être un « aiguillon » des pouvoirs publics. Elle participe à pérenniser la mise en mouvement et la formation de ses collecteurs-animateurs-bénévoles. Ces derniers sont, en effet, des acteurs de l'association, mais aussi des décideurs, notamment en ce qui concerne la gestion des fonds collectés dont ils assument la responsabilité.

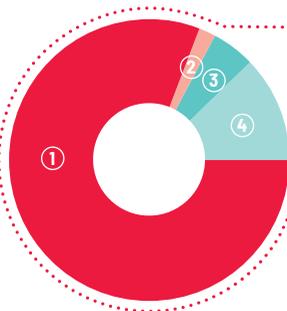
Cette générosité – financière, matérielle ou à travers un engagement dans les activités de l'association – représente aussi un formidable levier de solidarité. L'analyse des dépenses et des ressources doit donc se faire au regard de cette spécificité. Il faut rapporter les dépenses à la somme des apports reçus par l'association; qu'il s'agisse des flux financiers, des contributions en nature ou de la valorisation du temps de bénévolat.

Cette générosité – financière, matérielle ou à travers un engagement dans les activités de l'association – représente aussi un formidable levier de solidarité. L'analyse des dépenses et des ressources doit donc se faire au regard de cette spécificité. Il faut rapporter les dépenses à la somme des apports reçus par l'association; qu'il s'agisse des flux financiers, des contributions en nature ou de la valorisation du temps de bénévolat.

Emploi des ressources financières et matérielles en 2018

344 millions d'euros

(hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et engagements à réaliser)



Les missions sociales représentent **83%** des emplois matériels et financiers en 2018

- 1 Missions sociales en France, 81%
279 986 897 €
- 2 Missions sociales à l'étranger, 2%
5 292 805 €
- 3 Frais de recherche de fonds, 5%
18 520 858 €
- 4 Frais de fonctionnement, 12%
40 324 067 €
- Total 344 124 627 €**

Répartition des ressources financières et matérielles en 2018

352 millions d'euros



- 1 Produits alimentaires, 29%
100 778 799 €
- 2 Dons en nature, 7%
25 224 592 €
- 3 Heures de bénévolat, 30%
107 362 945 €
- 4 Mises à disposition, 7%
25 541 801 €
- 5 Ressources financières issues de la générosité du public collectées en 2018, 9%
30 452 010 €
- 6 Ressources financières hors générosité du public, 18%
63 040 259 €
- Total des contributions en nature 73%**

Je soutiens les actions du Secours populaire français et je fais un don

15 euros
 30 euros
 50 euros
 Autre montant

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Bon à retourner avec votre chèque au **Secours populaire français 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03**

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don dans la limite du plafond de 548 euros. Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Je souhaiterais vous soutenir régulièrement toute l'année. Merci de m'adresser, par courrier, un bon de prélèvement automatique à remplir.

Je souhaiterais recevoir (par courrier et en toute discrétion) une documentation sur les legs, les donations et les assurances vie en faveur du Secours populaire français.

Dons en ligne sur www.secourspopulaire.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Secours populaire français 9/11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03, représentée par son Directeur général. Ces données sont destinées au Secours populaire français et aux tiers qu'il mandate, à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, faire appel à votre générosité, vous adresser votre reçu fiscal ainsi que des informations sur les missions du SPF et vous remettre la carte de donateur. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le Secours populaire français ne transfère pas les données en dehors de l'Union Européenne. Les données ne sont ni louées, ni échangées, ni vendues à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez accéder à vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation ou effacement et vous opposer à leur utilisation, en contactant le Service relation donateur au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou à l'adresse relation.donateurs@secourspopulaire.fr. Vous pouvez également écrire à notre Déléguée à la protection des données au 9/11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou par mail à l'adresse dpo@secourspopulaire.fr ou introduire une réclamation auprès de la CNIL.





Compte d'emploi des ressources

(Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français, au 31 décembre 2018)

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de l'association en 2018 et la manière dont elles sont financées par la générosité du public.

Emplois

En 2018, 64 % des ressources issues de la générosité du public sont affectées aux missions sociales, 15 % aux frais de recherche de fonds, 14 % au fonctionnement et autres charges et 7 % au financement d'investissements. Ces chiffres n'intègrent pas les contributions volontaires en nature.

Missions sociales

62,2 millions d'euros

Les missions sociales correspondent aux activités menées par les structures du Secours populaire français, conformément à ses statuts. Elles contribuent directement à la mise en mouvement et à la réalisation de la solidarité en France et dans le monde : les bénévoles mettent en œuvre des activités d'accueil et d'accompagnement des personnes en difficulté, pour les vacances, les Pères Noël verts, les distributions alimentaires ou vestimentaires, la Journée des oubliés des vacances, les villages « copains du Monde », etc. Mais aussi la solidarité face aux urgences en France. La solidarité dans le monde correspond notamment aux urgences (aléas climatiques, famine, actions auprès des migrants-réfugiés) et aux nombreux programmes de développement. Sur un total de 62,2 millions d'euros d'actions sociales, 19,4 millions ont été financés par la générosité du public.

Frais de recherche de fonds

7,2 millions d'euros

Les frais d'appel à la générosité du public sont composés des sollicitations pour les grandes campagnes du SPF, les legs, les donations, les assurances vie et les appels d'urgence, notamment dans le magazine Convergence. Sur 7,2 millions d'euros, 4,5 millions sont financés par la générosité du public.

Frais de fonctionnement

15,8 millions d'euros

Le SPF finance des lieux d'accueil, de solidarité et relais santé où agissent ses 80 000 bénévoles dans toute la France. Ces frais sont limités au regard de la solidarité mise en œuvre, comme l'illustre la répartition des emplois, qu'ils soient d'ordre financier ou matériel (voir en page 2). Sur 15,8 millions d'euros, 4,1 millions sont financés par la générosité du public.

Emplois en euros	Emplois 2018 (compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2018
Missions sociales	62 226 715	19 356 909
Réalisées en France	56 933 910	15 831 636
Réalisées à l'étranger	5 292 805	3 525 273
Frais de recherche de fonds	7 235 804	4 539 417
Frais d'appel à la générosité du public	3 850 616	3 639 411
Frais de recherche des autres fonds privés	3 096 984	658 724
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	288 204	241 282
Frais de fonctionnement et autres charges	15 753 970	4 073 776
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		27 970 102
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat - I	85 216 489	
Dotations aux provisions - II	230 926	
Engagements à réaliser sur Ressources affectées - III	3 298 722	
Excédent de ressources de l'exercice - IV	4 897 777	
Total général (I + II + III + IV)	93 643 913	
Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public - V		2 090 464
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées - VI		0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public - VII		30 060 566
Contributions volontaires en nature		
Missions sociales	223 052 987	
Frais de recherche de fonds	11 285 054	
Frais de fonctionnement et autres charges	24 570 097	
Total	258 908 138	

Les engagements à réaliser sur ressources affectées

3,3 millions d'euros

Ils correspondent aux dons collectés en 2018 que le SPF s'engage à utiliser, conformément aux souhaits des donateurs, dans le cadre de projets à l'étude ou en cours.

Excédent de ressources de l'exercice

4,9 millions d'euros

Le résultat de l'exercice est positif. Le SPF continue ainsi la constitution d'une réserve en fonds de roulement pour sécuriser, dans le temps, le financement de ses missions.

La solidarité est aussi l'art des chiffres. Les comptes du Secours populaire français reflètent l'activité de l'association sur l'année. Ils représentent un élément essentiel de la transparence due aux donateurs.



© Bruno Mano

Ressources

En 2018, 94 % des ressources financières issues de la collecte auprès du public ont été employées dans l'année. Les ressources financières issues de la générosité du public représentent 32 % des ressources financières de l'exercice 2018 inscrites au compte de résultat. Ces chiffres n'intègrent pas les contributions volontaires en nature.

Ressources collectées auprès du public

29,7 millions d'euros

Elles correspondent pour l'essentiel aux dons et legs. Les dons financiers ou legs sont enregistrés et suivis, conformément à l'affectation indiquée par le donateur pour une action précise. S'ils sont non affectés, leur utilisation est laissée au choix du SPF, afin qu'il les mobilise là où les besoins sont les plus pressants : réaliser ses missions sociales, couvrir les frais de fonctionnement indispensables à la réalisation de la solidarité ou compléter le financement d'actions de solidarité.

Autres fonds privés

40,5 millions d'euros

Ce sont les participations obtenues auprès des entreprises et des fondations (partenariats, mécénat...), les recettes des initiatives ou des collectes conduites par les bénévoles et le montant des participations des personnes accueillies lors de nos actions de solidarité.

Subventions et autres concours publics

16,5 millions d'euros

Ils proviennent des différentes structures : collectivités territoriales, État, organismes sociaux ou Union européenne.

Autres produits

4,2 millions d'euros

Cette rubrique regroupe essentiellement les ventes et autres produits de gestion courante.

Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs

2,5 millions d'euros

Ce report correspond aux ressources affectées des années précédentes que le SPF a utilisées en 2018, dans le respect des souhaits émis au moment du don par le donateur.

Ressources en euros	Ressources collectées sur 2018 (compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		2 474 891
Produits de la générosité du public	29 676 100	29 676 100
Dons et legs collectés	29 652 054	29 652 054
Dons manuels non affectés	11 585 545	11 585 545
Dons manuels affectés	8 523 963	8 523 963
Legs et autres libéralités non affectés	9 542 546	9 542 546
Legs et autres libéralités affectés	0	0
Autres produits liés à la générosité du public	24 046	24 046
Autres fonds privés	40 503 917	
Subventions, autres concours publics	16 457 842	
Autres produits	4 224 398	
Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat – I	90 862 256	
Reprise de provision – II	248 489	
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs – III	2 533 168	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public – IV		-151 645
Insuffisance de ressources de l'exercice – V	0	
Total général –VI (I+II+III+IV+V)	93 643 913	29 524 456
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public – VII		30 060 566
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		1 938 781
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	107 362 945	
Prestations en nature	25 541 801	
Dons en nature	126 003 391	
Total	258 908 138	

Une association décentralisée

Le SPF est une union d'associations, composé de 98 fédérations et de 658 comités. De nombreuses antennes présentes dans des quartiers, des lieux d'étude, voire organisées sous des formes itinérantes permettent d'agir au plus près des personnes. Tous les deux ans, le SPF décide et vote ses orientations lors d'un congrès national qui rassemble des centaines de délégués venus de toute la France. Créé en 1945, le Secours populaire, association généraliste de solidarité, indépendante de tous pouvoirs, est aussi un mouvement d'éducation populaire. Il est reconnu d'utilité publique depuis 1985. Réunissant les personnes de bonne volonté et de toutes opinions politiques, philosophiques ou religieuses, au service de la solidarité, l'association se dote des moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette dernière. La structure décentralisée du SPF permet à ses 80 000 collecteurs de développer les ressources de l'association et de mettre en mouvement la solidarité.

Bilan simplifié

au 31 décembre 2018

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du SPF.

Actif

L'actif immobilisé

comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de bureau et de manutention...). Ces investissements garantissent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité et la pérennité du fonctionnement des structures du SPF, tout en garantissant son indépendance.

L'actif circulant

comprend principalement la trésorerie, composée des valeurs mobilières de placement et des disponibilités. Elle reste stable par rapport à l'an dernier, avec une diminution des valeurs mobilières de placement de 2 millions d'euros et une augmentation de 2 millions d'euros des disponibilités.

Passif

Les fonds propres

comprennent les fonds statutaires pour près de 38 millions d'euros. Le résultat de l'exercice s'établit à 4,9 millions d'euros.

Les fonds dédiés

représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2018 (dons, legs, subventions et autres ressources) et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs. Ils représentent 12,3 millions d'euros, en légère hausse par rapport à 2018.

Les dettes

correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant (dettes sociales et fiscales par exemple).

La politique de réserve relève de décisions de gestion des instances (comités, fédérations et Association nationale) compte tenu de la nature décentralisée de l'association.

Pour plus de détails

Les comptes 2018 du SPF ont été certifiés par un commissaire aux comptes et votés en assemblée générale le 21 et 22 juin 2019. Pour les obtenir : Secours populaire français, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou www.secourspopulaire.fr/finances

Actif net en euros	2018	2017
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	859 059	735 928
Immobilisations corporelles	52 961 649	48 569 422
Immobilisations financières	1 285 481	1 303 282
Total I - Actif immobilisé	55 106 189	50 608 632
Actif circulant		
Stocks et en-cours	288 926	244 548
Créances	7 481 700	7 517 496
Valeurs mobilières de placement et Fonds national de solidarité	44 408 402	46 182 845
Disponibilités	29 818 542	27 873 937
Charges constatées d'avance	728 582	710 935
Total II - Actif circulant	82 726 151	82 529 761
Total général (I + II)	137 832 340	133 138 393

Passif en euros	2018	2017
Fonds propres		
Fonds statutaires sans droits de reprise	37 565 987	36 605 843
Projet associatif et réserves	7 194 679	7 715 757
Report à nouveau	48 937 044	42 139 662
Résultat de l'exercice	4 897 777	6 401 087
Autres fonds	2 251 663	2 224 035
Total I - Fonds propres	100 847 150	95 086 385
Total II - Écart de combinaison	-18 701	2 555
Total III - Provisions	538 800	571 141
Total IV - Fonds dédiés	12 259 469	11 593 658
Dettes		
Emprunts et dettes financières	10 910 416	9 849 247
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 335 967	4 172 915
Dettes fiscales et sociales	4 411 704	4 998 808
Dettes sur immobilisations	239 123	182 485
Autres dettes (dont charges à payer)	3 831 189	4 333 275
Produits constatés d'avance	1 477 224	2 347 923
Total V - Dettes	24 205 622	25 884 654
Total général (I + II + III + IV + V)	137 832 340	133 138 393

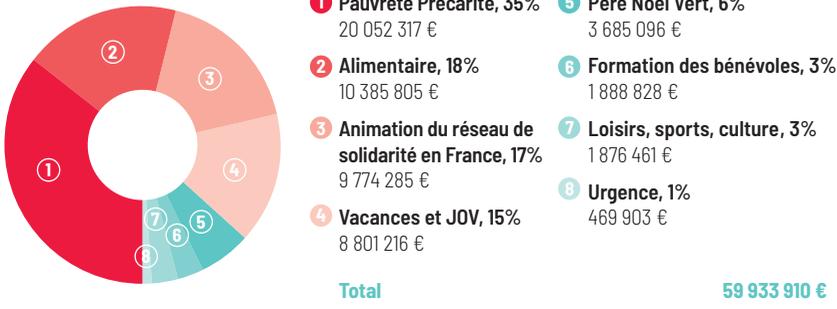
Des finances au bénévolat

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité

(56,9 millions d'euros)

Ce graphique décline les missions sociales réalisées en France. L'essentiel est composé des actions de solidarité liées à la pauvreté/précarité (20 millions d'euros), effectuées dans les 1256 lieux d'accueil du Secours populaire français. L'année 2018 a été marquée par le Festival des Solidarités (anciennement RENCONTRES NATIONALES DES JEUNES) à Bruxelles et par les urgences inondations.

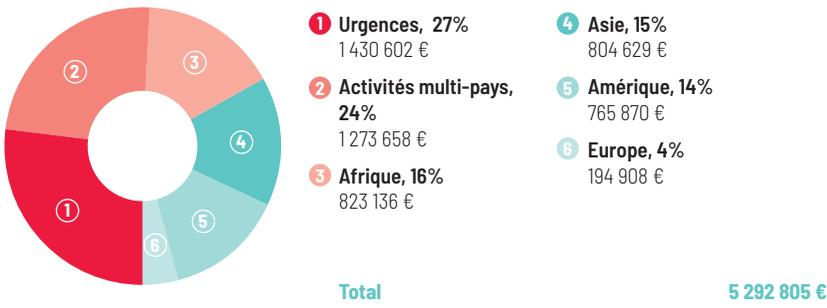


Solidarité dans le monde

Répartition des budgets selon l'activité

(5,3 millions d'euros)

Ce graphique montre la répartition de nos actions dans les différentes régions du monde. Le Secours populaire français intervient aussi bien dans le cadre d'urgences qu'à travers des projets de plus long terme. En 2018, l'association a mené 241 programmes et actions de solidarité avec 158 partenaires locaux, dans 68 pays.

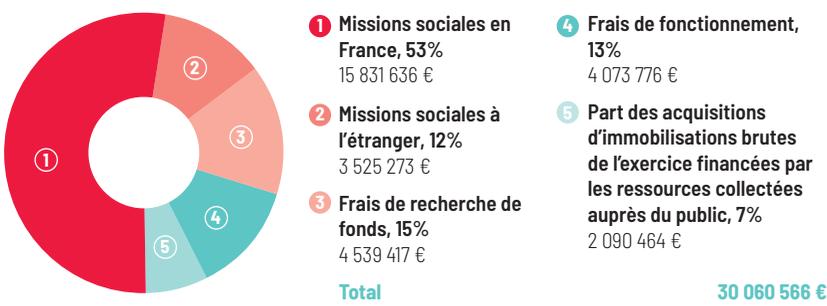


La générosité du public

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

(30 millions d'euros)

Les sommes reçues du public représentent 8 % du total des ressources 2018 du SPF (voir l'infographie en page 2). Dans le cas des dons affectés, le SPF prélève un montant forfaitaire maximum de 8 % pour couvrir ses frais de fonctionnement. Ceux-ci (gestion des dons matériels, coordination des bénévoles...) représentent 13 % des fonds apportés par le public.



« Je sais que mes enfants ont de quoi manger »

« Je m'appelle Lucien et je suis agriculteur au Bénin. Je n'ai pas appris d'autre métier. Je cultive la terre. Je cultive le maïs, le niébé, l'arachide, le manioc et même le soja. Le CAEB (Conseil des Activités Éducatives du Bénin) et le Secours populaire français nous donnent des semences certifiées, des semences auxquelles on peut faire entièrement confiance. On nous a aussi donné de l'engrais pour que les semences soient productives et nous avons de bonnes récoltes. Ces bonnes récoltes nous ont permis de nourrir toutes nos familles. Chez moi dans ma maison, je sais que mes enfants mangent bien depuis que nous avons le soutien du CAEB et du Secours populaire. »

Lucien, paysan du Bénin

« Une aide matérielle et morale essentielle »

« Notre maison a entièrement été inondée en septembre dernier, et nous avons eu de l'eau jusqu'à 1,80 m. Depuis nous sommes relogés à Carcassonne dans un meublé situé à 10 kilomètres de Villegailhenc, village où nous résidons. Très rapidement nous avons eu la visite de bénévoles qui nous ont proposé leur aide pour nettoyer notre maison. Nous avons également reçu une machine à laver et un frigidaire. Ce que nous avons aussi beaucoup apprécié c'est l'invitation au réveillon solidaire organisé à Carcassonne. Nous ne savions même pas où réveiller, alors quand l'invitation est arrivée dans notre boîte aux lettres nous étions très heureux. Cette fête a été un vrai moment de bonheur. Nous y avons rencontré d'autres personnes sinistrées avec qui nous avons beaucoup discuté. Aujourd'hui, nous attendons que les travaux démarrent enfin. L'aide et le soutien des bénévoles du SPF ont beaucoup compté pour nous. Nous les en remercions infiniment. »

Eliane Cortegiani, 63 ans, Villegailhenc

La générosité du public comme levier pour la solidarité

L'effet multiplicateur illustre la complémentarité des solidarités financières et matérielles. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le monde (62,2 millions d'euros), augmenté de la solidarité matérielle (valorisée à 152 millions d'euros) et du bénévolat (valorisé à 107 millions d'euros). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières collectées en 2018 (90,1 millions d'euros).

Ainsi, en 2018, pour 10 euros reçus, le Secours populaire a réalisé l'équivalent de 36 euros de solidarité matérielle ou financière. Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire.